

Démission pendant un arrêt maladie

Par Morgan35380, le 03/11/2022 à 02:09

Bonjour,

Je suis chauffeur routier et depuis fin juin je suis en arrêt maladie et mon arrêt va être prolongé pendant encore environ 1 mois minimum.

Je voulais savoir si je peux envoyer ma démission à mon patron et faire mon préavis pendant mon arrêt maladie. C'est a dire ne pas retourné au travail.

Merci d'avance

Cordialement

Par Lag0, le 03/11/2022 à 06:41

Bonjour,

Vous pouvez tout à fait démissionner durant un arrêt maladie. Si l'arrêt couvre le préavis, vous n'aurez pas à retourner travailler, sauf si c'est un arrêt pour maladie professionnelle ou accident du travail car dans ce cas le préavis est suspendu.

Par morobar, le 03/11/2022 à 07:48

Bonjour,

Avec un préavis d'une semaine, cela va passer bien vite.

Par Morgan35380, le 03/11/2022 à 10:34

Le préavis est passé a 2 semaines

Par morobar, le 04/11/2022 à 09:14

J'ai vu passe cette infomation, mais non confirmée par aileurs.